

CDCINFOS



JOURNAL D'INFORMATION • JUILLET 2016 • N°18 • www.cc-vierzon.fr

DOSSIER

C'EST L'ÉTÉ, PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE VOTRE TERRITOIRE !

Et si vous profitez de la pause estivale pour (re)découvrir le Pays Vierzonnais ?

Ne sous-estimez pas votre territoire, il regorge de trésors naturels et patrimoniaux, pour certains que vous ne connaissez pas... et pour d'autres que vous pensiez connaître...

Allez oust ! Enfilez vos chaussures de rando ou enfourchez vos vélos, aujourd'hui c'est sortie 'loisirs' ou 'découverte' en solo, en famille ou entre amis. Ici, une balade urbaine vous conduira de musée en jardin, là, un circuit de randonnée vous plongera au cœur d'une nature aux paysages insoupçonnés.

Cet été, c'est aussi l'occasion d'explorer le Canal de Berry en petit bateau électrique : une expérience qui ne s'oublie pas. Que dire, plus encore ! Un avant-goût prometteur à vos escapades champêtres le long du futur Canal de Berry à Vélo. Bel été !

Alors rendez-vous à l'Office de Tourisme de Vierzon et à celui de Graçay. Nous vous attendons pour vous conseiller. ■



EDITO

Après la pluie et les inondations le « beau temps » arrive qui, je l'espère, nous apportera un peu de ciel bleu dans cette période morose marquée par un mouvement social important. La crise que nous subissons actuellement touche durement nos concitoyens mettant à mal leur pouvoir d'achat, leur protection sociale... c'est-à-dire leur vie quotidienne. Cela est vrai aussi pour les collectivités locales. Par exemple, notre Communauté de Communes a perdu près d'un million d'euros de dotations de l'Etat sur un budget de fonctionnement d'un peu plus de dix millions d'euros. Cette dégradation sociale a des répercussions sur l'ensemble de la société, notamment sur le vivre ensemble. Alors, profitons de ces mois d'été

pour retisser du lien social, pour en famille ou avec des amis découvrir la richesse de notre territoire. Découvrez les différentes activités qui vous sont proposées : une balade nautique sur le Canal de Berry, flânez dans nos différents musées, ressourcez-vous musicalement aux Estivales du Canal ou allez danser dans les guinguettes et n'oubliez pas non plus de déguster nos produits du terroir notamment notre production viticole. Profitez bien de ces jours d'été que j'espère plus paisibles pour tout le monde.

Bonnes vacances à tous.

François DUMON

Président de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry

ACTUALITES

ÉCONOMIE

• Visites d'entreprises

RURALITÉ

• La maison de l'Oasis
• Piscine de Graçay

TOURISME

• Regard sur nos campings
• Des visites pour l'été
• Canal de Berry

ENVIRONNEMENT

• Déchets ménagers

Info collecte des déchets



Les bacs de déchets ménagers et les sacs doivent être sortis la veille du jour de collecte.

Informations auprès de la Communauté de Communes
Tél. 02 48 71 92 27 • ambassadeur.tri@cc-vierzon.fr
www.cc-vierzon.fr

DÉMARCHE DE MARKETING TERRITORIAL, SOYONS FIERS DE NOTRE DÉPARTEMENT

La Communauté de Communes s'est engagée avec plusieurs acteurs du Département.

(Ad2T, Bourges Plus, Pays Saint Amandois, Pays de Vierzon, Chambres consulaires) dans une démarche commune de marketing territorial en vue de porter une image commune pour le Cher et d'optimiser les actions de communication et de prospection économique.

Les objectifs : valoriser les nombreux atouts de notre territoire et les faire connaître à l'extérieur.

La première étape de cette démarche s'est traduite par un grand sondage en ligne à l'attention de l'ensemble des habitants du Cher, afin d'analyser l'image perçue par ses habitants et de s'interroger sur l'image à véhiculer et par des entretiens auprès d'entreprises et acteurs locaux. La prochaine étape sera la réalisation du diagnostic et la définition des actions de valorisation.



CONSEIL ECONOMIQUE LOCAL

Le Conseil Economique Local, composé d'entreprises et d'acteurs économiques locaux, s'est réuni dernièrement au Centre de Congrès.

Au programme de cette réunion : présentation des filières du lycée Henri Brisson et du Plan de Renouveau Urbain du Centre-Ville de Vierzon. Les nouvelles entreprises récemment implantées ont expliqué leur activité puis SIGN ALL (anciennement APIA) a clôturé la réunion en faisant un point sur la reprise d'activité. Au total, une soixantaine d'entreprises avaient répondu favorablement.



MULTI-ACCUEIL : UNE JOURNÉE « LA FERME À LA CRÈCHE »

Des animations sur le thème de la ferme ont été organisées le lundi 23 et le mardi 24 mai dernier à l'attention des tout-petits.

Des animaux ont été confiés par des habitants de la commune de Genouilly au multi-accueil : chèvre, poney, cochon... Le lundi, les enfants en compagnie des assistantes maternelles du RAMPE ainsi que la Maison de l'Oasis ont participé aux activités avec des parents bénévoles. La matinée s'est clôturée par un pique-nique convivial au sein de la crèche. L'école maternelle de Genouilly s'est également associée à cette animation pour le plaisir de tous.

PÔLE RURAL UN ÉTÉ BIEN ANIMÉ POUR LE CENTRE DE LOISIRS DES VALLÉES VERTES



Le centre de loisirs propose tout un panel d'animations durant le mois de juillet (6 au 29 juillet) et fin août (les 29, 30 et 31 août) pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans.

Au programme de cette période estivale : sorties, piscine, sports collectifs, journée en forêt, grands jeux, sortie au parc de la Haute Touche, accrobranche, sortie au royal kids, rencontres intergénérationnelles et inter-centre, chant, danse, percussions, participation à l'été sportif, et spectacle des enfants précédé d'un repas avec les familles le 22 juillet.

5 camps sont également organisés selon les différentes tranches d'âge : deux camps équitation à St Julien sur Cher (3-6 ans et 7-15 ans) ; un séjour Multi activités, à Péronne - (11-13 ans) ; un camp sports et nature à Genouilly ; séjour ados à la mer, à Carcans - (14-17 ans).



CONTENANTS DE COLLECTE DES LAMPES USAGÉES

Collecte des lampes usagées dans les 3 déchetteries intercommunales.

Depuis avril 2016, de nouveaux contenants pour la récupération des lampes usagées ont été installés sur les déchetteries de Vierzon (Vieux Domaine et Petit Râteau).

Existant depuis 2012 déjà sur la déchetterie de Nohant en Graçay, la collecte des lampes usagées est réalisée en partenariat avec l'éco-organisme Recylum.

Il s'agit d'un dispositif gratuit qui permet de recycler toutes

les lampes portant le symbole suivant :



Il s'agit notamment des tubes fluorescents dits « néons », les lampes fluo-compactes dites « basse consommation », les lampes à LED... Il ne faut surtout pas les jeter dans la poubelle à ordures ménagères afin que ces lampes usagées puissent être traitées et recyclées.

Des contenants sont également disponibles dans les magasins de grande distribution.

LES VISITES D'ENTREPRISES



Parker Hannifin investit 2 M€ dans deux équipements robotisés

L'idée ? « Accroître notre attractivité sur les marchés internationaux, notamment américains et asiatiques », témoigne, Sylvain Roncari, directeur du site de Vierzon. Avec ses nouvelles machines-outils robotisées ultra performantes, Parker Hannifin (198 salariés) sera plus compétitive et armée pour lutter contre la concurrence internationale. Expert dans la conception et la fabrication de produits hydrauliques, le site vierzonnais est « la seule unité du groupe à concevoir des pompes à palette et elle est leader mondial sur cette technologie ».



BC transport, spécialiste de la bio-logistique

BC transport est une entreprise spécialisée dans le transport des prélèvements médicaux. Installée au Bois d'Yèvre à Vierzon, Monsieur CHEBRAK et son équipe d'une dizaine de salariés travaillent actuellement avec les laboratoires et les hôpitaux de la région.

Les véhicules sont ainsi équipés d'un système réfrigéré adapté. Bc transport est aujourd'hui un des principaux acteurs bio-logistiques en Région Centre.



Un nouveau bâtiment et cinq embauches pour Vallet Distribution

Spécialisée dans la commercialisation de matériels de garage professionnel, Vallet Distribution démarrera la construction d'un nouveau bâtiment à la fin de l'année. « 2 500 m² qui stockerait, pour toute la France, l'outillage de JBM », explique Jean-Luc Vallet, son directeur, précisant son souhait « de voir ce nouveau bâtiment implanté sur le futur Pôle Poids Lourds de Vierzon ». Un projet important pour l'entreprise (5 salariés, 2,98 M€ de CA, + 35% en 2015) qui prévoit 5 embauches et un investissement qui donnerait suite à d'autres projets.



TDM Automation toujours à la pointe

Un dépaleur de palettes automatique 230V : voici le dernier né de TDM Automation. Fidèle à sa ligne de conduite, l'entreprise – qui fabrique potences, palonniers, portiques, etc., pièces de tôlerie et systèmes automatisés pour la manutention des palettes – met un point d'honneur à sortir chaque année de nouveaux produits. Une stratégie qui s'inscrit dans une volonté forte : « L'amélioration continue de la qualité des produits », souligne Michaël Réthoré, gérant du site. Pour cela, l'entreprise va investir dans son parc machines d'ici 2017 « pour faire face à la demande et améliorer la productivité ».



JEAN-MARC DUGUET

Vice Président de la Communauté de Communes en charge du développement économique

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes va à la rencontre des entreprises de notre territoire lors de visites d'entreprises. Ces visites sont l'illustration

de la mobilisation de la collectivité pour favoriser et promouvoir le développement économique et l'emploi. Ce lien est essentiel et permet de prendre le pouls du tissu économique local. Pour bon nombre d'entreprises industrielles, d'importants programmes d'investissements sont en cours, notamment dans l'appareil productif, ce qui est un signe positif pour notre économie locale.

Les entreprises qui vous sont présentées dans ce nouveau numéro du CDC Infos reflètent ce dynamisme et cette volonté de participer au développement de notre bassin de vie.

Nous travaillons également, en collaboration avec la Région Centre Val de Loire, qui a aujourd'hui la responsabilité du développement économique et est à l'écoute des entrepreneurs pour favoriser et accompagner leurs projets. Ce partenariat se traduit par une réactivité de notre part pour informer les acteurs économiques sur les dispositifs d'aides mis en place. Il est de notre devoir d'être présents et proches des entrepreneurs afin de les accompagner dans leur développement et la pérennisation de leur activité.

De même, je tiens également à réitérer notre solidarité envers les entreprises sinistrées de la zone industrielle des Forges et du Vieux Domaine suite aux inondations.

INONDATIONS ZI DES FORGES



Les entreprises de la Zone Industrielle Forges ont été touchées par les inondations survenues début juin.

Les services de la ville de Vierzon et de la Communauté de Communes se sont mobilisés pour permettre aux entreprises de retrouver rapidement une activité en lien régulier avec les services de la Police et des Pompiers ainsi qu'avec Enedis (Erdf). La CDC avait mis notamment à disposition un bureau pour les entreprises sinistrées. L'ensemble des dispositifs d'aides d'Etat

notamment l'aide exceptionnelle au redémarrage d'activité a été communiqué.

La Communauté de Communes, en lien avec la Ville de Vierzon, va solliciter les services de l'Etat pour la réalisation d'une étude hydraulique. L'objectif est de comprendre et analyser les causes de cette inondation et ainsi définir les moyens à mettre en œuvre pour éviter au maximum ce type d'incident. Les entreprises seront associées à cette démarche.



LES CAMPINGS DU PAYS DE VIERZON EN MODE ÉTÉ POUR ACCUEILLIR TOURISTES ET VACANCIERS

BELLON À VIERZON



Géré par l'Office de Tourisme, ce camping 3 étoiles a rafraîchi ses sanitaires avant de lancer cet hiver une réfection totale de ces installations.

Les campeurs devront attendre la prochaine saison estivale 2017 pour bénéficier d'un tout nouveau bloc sanitaire au cœur du camping. L'idée ? Recréer un bâtiment central flambant neuf et dont les normes correspondent à un trois étoiles. En attendant, un gros rafraîchissement des sanitaires actuels a été fait. De quoi accueillir les campeurs dans de bonnes conditions.

Des campeurs qui, à n'en pas douter, profiteront du cadre agréable de ce camping situé au bord du Cher (95 emplacements). Tout équipé, il propose une grande aire de jeux pour les enfants ainsi qu'une restauration sur place. À deux pas du centre-ville, le camping de Bellon est le point de départ idéal pour de belles balades citadines.

CAMPING DE GRAÇAY



Au cœur de la campagne, le Camping de Graçay a tout pour séduire : tranquillité, convivialité et, pour les incondionnels de la pêche, un étang en accès direct.

L'endroit se veut avant tout familial! Repris par la Communauté de Communes en 2015 et géré depuis par l'Office de Tourisme de Vierzon, ce camping deux étoiles bénéficie d'un atout privilégié : un étang poissonneux et une petite rivière en accès direct. De quoi ravir les amoureux du bouchon ! Fort de ses 41 emplacements, à l'ombre ou au soleil, il propose aussi 5 mobil

homes chacun dotés d'une très grande terrasse en bois et d'un barbecue.

À proximité du bourg de Graçay et du centre nautique, ce camping plaira aux campeurs en recherche de tranquillité et aux adeptes de la randonnée dont les occasions, ici, ne manquent pas.

CET ÉTÉ, PRENEZ LES CHEMINS DE LA DÉCOUVERTE EN VIERZONNAIS



À GENOUILLY, L'ARBRE FAIT SON CHEMIN

S'éduquer à la botanique ? En voici l'occasion ! Au départ de l'étang des Sceps, un long sentier, divisé en trois circuits pédestres (45 min./1h/1h30), vous entraîne de pupitre en pupitre à la découverte des 54 essences d'arbres et d'arbustes de cette zone forestière. De quoi apprendre à reconnaître épicéa, chêne, troène, pin Douglas...

Et pour ceux qui souhaitent prolonger leur sortie, un parcours santé les attend au cœur des pins sylvestres. Bref, une belle promenade... de santé !

Départ du Sentier Botanique à l'étang des Sceps de Genouilly



LAISSEZ-VOUS CONTER VIERZON

Des rues médiévales à ses remparts en passant par son jardin Art Déco et les bords du canal de Berry, ce circuit d'interprétation vous entraîne à la découverte de Vierzon et de son patrimoine historique, industriel et naturel.

En visite libre et interactive, vous arpentez la ville au rythme de 25 stations documentées et enrichies de commentaires sur le site de l'Office de Tourisme via des QR codes accessibles par smartphone. L'occasion, d'une étape au Musée des Fours Banaux, exceptionnellement ouvert du 4 juillet au 9 septembre.

Office de Tourisme de Vierzon 02 48 53 06 14 / accueil@tourisme-paysdevierzon.fr

Territoire aux multiples facettes, le Pays touristique Vierzonnais regorge de richesses naturelles et patrimoniales souvent méconnues. Profitez d'activités estivales pour vivre pleinement vos sorties, seul ou en famille !



BALADES DANS LA VERTE NATURE

Amateurs de randonnée, vous serez ici comblés ! Entre vallées verdoyantes, coteaux pentus et jolies berges sauvages, le Pays Vierzonnais se laisse découvrir au gré de ses chemins champêtres et forestiers. Ainsi, autour de Vierzon et du Canal de Berry, il y aura toujours une petite boucle à parcourir à votre rythme au cœur de paysages inattendus. Jalonnées de panneaux explicatifs, vos balades seront l'occasion de comprendre et d'observer la faune et la flore dans leur milieu naturels.

Livret disponible dans la boutique de l'Office de Tourisme de Vierzon / Tarifs : 11,50 € le livret complet / 0,50 € la fiche



L'OCRE : UNE HISTOIRE HAUTE EN COULEURS

Saviez-vous que Saint-Georges-sur-la-Prée était une ancienne ocrerie ? Une exploitation minière unique en France même, qui prit fin vers 1860 ! Mais qu'est-ce que l'ocre ? Comment l'extrayait-on et avec quels outils ? Pour quelles commercialisations et quels usages ? Pour tout savoir de cette roche aux incroyables pigments, le Musée de l'Ocre vous propose une plongée dans huit siècles d'histoire, jusqu'à la vie du village au temps des derniers ocriers.

Musée de l'Ocre à Saint Georges sur La Prée
02 48 51 41 05 / musee-ocre@orange.fr
www.musee-ocre.org

Office de Tourisme de Vierzon

5 bis Place Foch - 18100 Vierzon
Tél. 00 33 (0)2 48 53 06 14
accueil@tourisme-paysdevierzon.fr

www.officedetourismedevierzon.com

LA NOUVELLE VIE DU CANAL DE BERRY



Ça y est, la première tranche de travaux débutera fin 2016 entre Thénioux et Vierzon. Une nouvelle vie stratégique qui offrira aux habitants et touristes de passage l'opportunité d'un nouveau cadre de vie et d'une découverte du territoire.

LE CANAL DE BERRY BIENTÔT EN ROUE LIBRE !

« Ce n'est plus un projet, la démarche est lancée !, lance enthousiaste Rached Aït Slimane, Président de l'Office de Tourisme de Vierzon, vice-président à la CDC et membre du Syndicat du Canal de Berry. Le lancement des travaux de la première tranche est prévu fin 2016 début 2017 pour le linéaire Thénioux-Vierzon soit 16 km. Globalement, c'est un projet qui viendra compléter l'offre touristique de « La Loire à Vélo » et des canaux d'Europe (l'EuroVélo 6). Une nouvelle transversale de la Loire, entre le Sancerrois et Tours qui permettra de rejoindre Montluçon dans l'Allier le long des chemins de halages ».

Et pour découvrir l'envergure de cette réhabilitation, élus et représentants des communes traversées, associations, conseillers de quartier, citoyens et encore usagers (pêcheurs, cyclistes, randonneurs...) seront invités aux différentes réunions de présentation et de concertation pour s'approprier le projet et en prendre la mesure. D'un budget de 10 M€, cette 1^{ère} tranche (tronçons Bourges - Thénioux et Saint-Amand-Montrond - Épineuille-Feuriel) sera financée par l'Europe et la Région à 80%, les 20% restant par le Département et les 35 communes concernées (un investissement de 38 000 €/an pour la Communauté de Communes de Vierzon sur 5 ans).

Mais le jeu en vaut la chandelle si l'on considère les enjeux touristiques, économiques et environnementaux. « Il s'agit d'offrir un nouveau cadre de vie aux habitants sans dénaturer le canal, souligne Rached Aït Slimane, et de capter les touristes de la Loire à Vélo et autres circuits cyclotouristiques pour leur faire découvrir le territoire et les inciter à séjourner ». Une stratégie qui passe par la promotion des structures existantes (campings, restaurants, hôtels...), la création de nouveaux commerces (loueurs de vélo...) l'extension d'activités commerciales, mais aussi l'aménagement et le nettoyage de certaines parties du canal « comme curer la voie d'eau entre Thénioux et Vierzon en récupérant pour relever les berges et, sur le site de L'Escale à Thénioux, faire un pont levés pour augmenter la distance de navigation par le passage de l'écluse de Launay via le pont de la Roussellerie ».

Cette réhabilitation sera aussi l'occasion de revaloriser différents sites, notamment dans le cœur de Vierzon : « Les anciens bâtiments de GIFI vont être abattus pour redonner une vue sur le canal depuis le centre-ville, le quai du bassin, face au Jardin Art Déco, sera repensé, une guinguette aménagée sur l'eau de même que des pontons. Quant à la gare d'eau des Forges, elle permettra de développer un tourisme industriel ».

Bref, l'opportunité d'une métamorphose unique pour le territoire en pleine modernisation et reconquête d'image.



LARGUEZ LES AMARRES À THÉNIOUX !

Et si vous partiez naviguer sur le Canal de Berry ? Direction le ponton de L'Escale à Thénioux. À bord d'un bateau électrique que vous pilotez sans permis, embarquez pour une découverte fluviale au grand air ! À 4 km/h, vous rejoindrez le pont de la Roussellerie ou celui de Genouilly pour 1h ou une 1/2h au fil de l'eau : « C'est idéal pour profiter de la nature et du calme de l'environnement, assure Catherine Barre, responsable de l'accueil de L'Escale de Thénioux. La saison dernière, 987 locations ont permis à de nombreux promeneurs de naviguer sur ce canal pittoresque ».

Si ce printemps a souffert des intempéries, il reste encore tout l'été pour jouer les capitaines. Un moment unique que vous pourrez prolonger au snack à l'Escale ou sur l'aire de pique-nique.

RENSEIGNEMENTS :
Association Navicabe
Tel : 07 80 38 61 83

Ouvert du 1^{er} juin au 30 septembre, du mercredi au dimanche de 15h30 à 20h, jours fériés inclus.
7€/bateau/30 min - (bateaux pour 5 personnes).

LES RENDEZ VOUS DE LA MAISON DE L'OASIS



Grâce à la convention mise en place entre la Communauté de Communes et la Maison de l'Oasis de Vierzon, des rendez-vous sont organisés délocalisés dans les communes rurales à l'attention des parents et des enfants de 0 à 6 ans.

Lieu d'éveil, de jeux, d'expérimentation, de paroles, de rencontres, aménagé dans des locaux adaptés aux tout petits, ce service est libre d'accès, sans inscription préalable, gratuit et confidentiel. Deux professionnelles de la petite enfance et de la famille sont présentes pendant ces temps de rencontre.

CALENDRIER :

- St Georges sur la Prée : 06/09 Salle du café
- St Hilaire de Court : 13/09 Salle J.Brel
- Méry sur Cher : 27/09 Foyer rural
- Graçay : 04/10 Centre socioculturel
- Thénioux : 11/10 Foyer rural
- Genouilly : 18/10 RAMPE
- Dampierre en Graçay : 08/11 La Forgeresse
- St Hilaire de court : 15/11 Salle J.Brel
- Méry sur Cher : 22/11 Foyer rural
- St Georges : 29/11 Salle du café
- Graçay : 06/12 Centre socioculturel
- Thénioux : 13/12 Foyer rural

CONTACT : Maison de l'Oasis 02 48 75 98 80

PLACE AUX JEUNES ET AUX ENFANTS !

« Peu de territoires ruraux proposent un tel dispositif : celui-ci est rempli à 95% ! » lance Sylvie Segret, vice-présidente, évoquant la structure multi-accueil.

En effet, à la campagne, adolescents, enfants comme tout-petits bénéficient d'une grande attention. « Le dynamisme du Pôle rural s'est fait progressivement avec comme leitmotiv mettre les enfants et les jeunes au cœur des préoccupations ».

Autour du service de crèche, halte garderie et RAM (Relais d'Assistants Maternelles), de Nouvelles activités périscolaires ont été organisées pour les 7 communes du territoire. Des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) animées par des professionnels pour les primaires uniquement.

Côté adolescents, les activités se multiplient. Outre, les camps 'nature' et 'équitation' soutenus par la CDC, les jeunes peuvent aussi passer leur BAFA et, depuis février, s'investir en démarche participa-



Sylvie Segret Descroix, Vice-Présidente chargée de l'Enfance-Jeunesse

tive dans un 'Accueil jeunes' : « Ce lieu de rencontres et d'échanges invite les jeunes à prendre en main leurs projets. Et ça marche : pour preuve le taux de fréquentation, l'élaboration du règlement intérieur, l'organisation de la Fête du jeu ! et la participation au carnaval intercommunal ».

* Ouvert les mercredis après-midi et vendredis soirs dans les locaux du pôle rural.



Alain Lebranchu, Vice-Président en charge des bâtiments sportifs et culturels

BAIN DE JOUVENCE POUR LA PISCINE DE GRAÇAY

À la fin de l'année, les travaux de modernisation et de remise aux normes du centre nautique débiteront. Une réhabilitation globale de 625 000 € H.T. dont l'étude, toujours en cours, prévoit un volet environnemental fort.

Plus qu'un besoin, une nécessité. Il faut dire que la piscine date de 1969 ! « Plus aux normes, elle a vraiment besoin d'être modernisée, explique Alain Lebranchu, vice président en charge notamment des bâtiments sportifs. Différents travaux ont certes été effectués au cours de ces 15 dernières années – remise en conformité des aspirations, réfection des plages, les vestiaires... – mais aujourd'hui, le bassin fuit et le salpêtre provoque le décollement du carrelage ». Toujours en cours d'étude, le projet de réhabilitation, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Praxis, prévoit le démarrage des travaux entre octobre et décembre.

Également pensée pour une accessibilité aux Personnes à mobilité réduite (cheminement, éclairage, pédiluve, mise à l'eau), la piscine sera donc totalement transformée :

« Le volume du grand bassin et du bassin d'apprentissage sera diminué dans les parties les plus profondes, passant respectivement de 3 m à 1,80 m et de 1,20 m à 0,70 m. Cela permettra une économie d'eau, de chauffage et de produits, poursuit Alain Lebranchu. Les systèmes de filtration et de traitement seront également refaits ».

Mais ce n'est pas tout :

« Fini les plages en carrelage qui s'abîme avec le gel, elles seront dorénavant en béton coloré et les bassins seront refaits en carrelage, voire en inox ou résine si les coûts le permettent. Les goulottes laisseront place aussi au système à débordement. Un local pour les maîtres nageurs sauveteurs et une infirmerie seront construits ».

Quant au plongeur, il sera retiré et remplacé par d'éventuels nouveaux jeux d'eau. D'un budget de 625 000 € H.T, ces travaux seront subventionnés à 80% par la DETR* et la Région ainsi que par la Réserve parlementaire (8 000 €).

Avec des travaux finis pour la saison 2017, la piscine accueillera ses quelque 6300 baigneurs annuels, qui, dans ces nouvelles installations, se sentiront à n'en pas douter comme un poisson dans l'eau.

Saison 2016 : Piscine ouverte jusqu'au 30 août 2016. Retrouvez les horaires sur www.cc-vierzon.fr

*Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

CHANGEMENT DE COLLECTE DEPUIS LE 6 JUIN



Depuis le 06 juin, des changements ont eu lieu dans la collecte de vos déchets ménagers.

Concernant Vierzon, 3 changements majeurs ont eu lieu : un jour unique de ramassage pour les emballages et les ordures ménagères, un nouveau mode de collecte des encombrants sur demande et la modification de la fréquence des biodéchets qui a lieu toutes les 2 semaines.

Voici d'ailleurs quelques réponses à des questions posées fréquemment.

Concernant les 9 communes rurales, seulement la commune de Saint Oustrille a été impactée avec le jour de collecte qui est à présent le vendredi.



📧 Je n'ai pas reçu la lettre du tri dans ma boîte aux lettres, où puis-je me la procurer ?

Un exemplaire papier peut être retiré à la Communauté de Communes ou vous pouvez également retrouver toutes les informations sur le site internet de la Communauté de Communes www.cc-vierzon.fr

🗑️ Dois-je sortir mon bac gris à Ordures Ménagères et mon sac/bac jaune à emballages le même jour ?

Oui, depuis le 06 juin la collecte des emballages (sac jaune ou bac jaune) s'effectue le même jour que la collecte des Ordures Ménagères (poubelle grise) sauf pour le Centre Ville, les habitats collectifs et les voies étroites collectées en mini-benne.

🌿 Est-ce que je peux continuer à mettre la tonte dans la poubelle marron ?

Oui, les tontes de pelouse sont toujours tolérées mais les tailles de haies et branchages doivent être emmenés en déchetterie. Pour rappel, le mode de traitement des biodéchets est différent de celui des déchets verts. En effet, contrairement aux déchets verts qui subissent une étape de broyage avant d'être compostés, les biodéchets sont transformés en compost par simple maturation. L'objectif est de rendre le cycle du tri plus vertueux et de meilleure qualité.

🔥 Ai-je le droit de brûler mes déchets verts ?

Non, les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

🗑️ Pourquoi la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - TEOM ne baisse pas ?

Face à l'explosion du coût de traitement des déchets non valorisables, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères-TEOM aurait dû augmenter pour y faire face comme l'ont fait la plupart des territoires autour de nous. Notre choix a été de chercher des économies sur les autres collectes afin de maintenir la TEOM à son niveau, sans l'augmenter.

🗑️ La Collecte n'a pas eu lieu dans mon quartier à la date prévue, que faire ?

La mise en place des nouvelles modalités de collecte peut rencontrer quelques difficultés. Vous pouvez contacter les ambassadeurs du tri au : **02 48 71 92 27** ou à ambassadeur.tri@cc-vierzon.fr
De plus, les horaires de ramassage peuvent varier dans la journée, c'est pourquoi, il est conseillé de sortir les conteneurs la veille au soir.

Ambassadeurs du Tri • Tél : 02 48 71 92 27 • www.cc-vierzon.fr